

LISTE DES PROGRAMMES COMMERCIAUX

1 La liste des programmes commerciaux en vigueur au 31 décembre 2006 est
2 fournie au tableau suivant :

3 **PROGRAMMES COMMERCIAUX EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2006**

NOM DU PROGRAMME	CLIENTÈLE VISÉE	PÉRIODE
Programmes d'utilisation efficace de l'énergie en réseaux autonomes ¹	Principalement résidentielle, partiellement affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Période : Indéterminée • Poursuite des programmes selon les modalités présentées dans la demande R-3584-2005.
Programme commercial « Services à l'implantation des électrotechnologies » SIE et SIE 2	Industrielle, principalement les clients de la petite et moyenne industrie aux tarifs M et G	<ul style="list-style-type: none"> • SIE terminé en mars 2001 et SIE 2 terminé en décembre 2004. • Suivi des dossiers de garanties de prêt octroyées aux clients en cours. • La période de remboursement sous garantie, n'excédant pas la période maximale de 7 ans, prendra fin en juin 2010 pour les dossiers de SIE et en décembre 2011 pour ceux de SIE 2 à l'exception d'un dossier (2012).
Programmes en efficacité énergétique ² <ul style="list-style-type: none"> – 10 programmes du Distributeur – 3 programmes de l'Agence de l'efficacité énergétique auxquels le Distributeur contribue financièrement 	Résidentiel, affaires et grandes entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Période : Programmes existants depuis 2003 dont la durée varie selon le volet. • Poursuite des programmes selon les modalités présentées dans la demande R-3610-2006.

4 Note 1 : Voir le détail des programmes d'utilisation efficace de l'énergie en réseaux autonomes à l'annexe 1.

5 Note 2 : Voir le détail des programmes en efficacité énergétique à l'annexe 2.

ANNEXE 1
TARIFICATION ET PROGRAMMES D'UTILISATION
EFFICACE DE L'ÉNERGIE EN RÉSEAUX AUTONOMES

TABLEAU 1
TARIFICATION ET PROGRAMMES D'UTILISATION EFFICACE DE L'ÉNERGIE EN RÉSEAUX AUTONOMES EN VIGUEUR EN 2006

Région	Tarification		Programmes d'utilisation efficace de l'énergie en réseaux autonomes	
	résidentiel	affaires	résidentiel	affaires
SUD DU 53^E PARALLÈLE				
ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Tarif de Montréal applicable à l'ensemble de la clientèle du Québec située au sud du 53 ^e parallèle	Tarif de Montréal applicable à l'ensemble de la clientèle du Québec située au sud du 53 ^e parallèle Sauf tarif MA	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage • Remplacement des systèmes de chauffage principal mazout • Aide financière à la nouvelle construction et conversion 	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique à parité
BASSE-CÔTE-NORD Lac Robertson			Aucun - Centrale hydroélectrique Lac-Robertson	Aucun - Centrale hydroélectrique Lac-Robertson
ÎLE D'ANTICOSTI			<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage • Remplacement des systèmes de chauffage principal mazout • Aide financière à la nouvelle construction et conversion 	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage • Remplacement des systèmes de chauffage principal mazout • Aide financière à la nouvelle construction et conversion
LA ROMAINE			<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Aide financière à la nouvelle construction et conversion 	Aucun
HAUTE-MAURICIE Obedjiwan / Wemotaci			<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel et ramonage / Réparation / Dépannage • Aide financière à la nouvelle construction 	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel et ramonage / Réparation / Dépannage
----- Clova			<ul style="list-style-type: none"> • Aide financière à la nouvelle construction et conversion 	Aucun
NORD DU 53^E PARALLÈLE	Tarif dissuasif de 29,57 ¢/kWh à partir d'une consommation de 30 kWh/jour + Frais de branchement si chauffage électrique - 5 000 \$	Interdiction de chauffer à l'électricité les locaux et l'eau sinon facturation à 65,21 ¢/kWh de toute la consommation + Frais de branchement si chauffage électrique - 5 000 \$		
14 VILLAGES INUIT			Entente Makivik (signée en 1994) : <ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage 	Entente Makivik (signée en 1994) : <ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Compensation du propane • Entretien annuel / Réparation / Dépannage
WHAPMAGOOSTUI - VILLAGE CRI			Entente Whapmagoostui (Cri) : depuis septembre 1995 <ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % 	

ANNEXE 2 PROGRAMMES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

1 Le 13 décembre 2006, le gouvernement adoptait et sanctionnait le Projet de
2 loi 52, *Loi concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec et*
3 *modifiant diverses dispositions législatives*, (ci-après Loi 46) dans lequel il
4 attribuait des responsabilités spécifiques à l'Agence de l'efficacité énergétique
5 (AEE) et confirmait les responsabilités des distributeurs en regard de leurs
6 propres programmes. Afin de refléter l'esprit de la Loi 46, le Distributeur présente
7 de façon distincte les programmes spécifiques du Distributeur (Tableau 1) de
8 ceux de l'AEE auxquels il contribue financièrement (Tableau 2).

1
2
3

TABLEAU 1
PROGRAMMES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU DISTRIBUTEUR
EN VIGUEUR EN 2006

NOM DU PROGRAMME	DATE DE DÉBUT
Marché Résidentiel	
Diagnostic résidentiel	2004
Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu <ul style="list-style-type: none"> • volet social 	2006
Promotion des produits Mieux consommer – Energy Star <ul style="list-style-type: none"> • volet thermostats – marché existant • volet thermostats – nouvelle construction • volet minuteriers • volet éclairage • volet électroménagers 	2003 2003 2004 2004 2006 2006
Marché Affaires	
Appui aux initiatives – bâtiments <ul style="list-style-type: none"> • volet bâtiments tarifs G et M • volet bâtiments HQD 	2004 2004
Appui aux initiatives – systèmes industriels	2004
Promotion des produits Mieux consommer – Energy Star <ul style="list-style-type: none"> • volet produits efficaces <ul style="list-style-type: none"> – feux de signalisation¹ – éclairage – moteur – agricole • volet diagnostic – Clientèle petits G 	2005 2003 2005 2005 2006 2004
Marché Grandes entreprises	
Initiatives industrielles – Grandes entreprises (PIIGE)	2004
Analyse et démonstration industrielles – Grandes entreprises (PADIGE)	2004
Initiatives des bâtiments – Grandes entreprises (PIBGE) ²	2004
Amélioration majeure d'usine – Grandes entreprises (PAMUGE)	2006

4
5
6
7
8

Note 1 : Le programme Optimisation des feux de signalisation (POFS), existant depuis 2003, a été intégré au volet produits efficaces en 2005

Note 2 : La clientèle affaires assujettie au tarif L a été transférée du programme Appui aux initiatives – bâtiments au PIBGE.

1
2
3
4

TABLEAU 2
PROGRAMMES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'AGENCE DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE AUXQUELS LE DISTRIBUTEUR CONTRIBUAIT FINANCIÈREMENT
EN VIGUEUR EN 2006

NOM DU PROGRAMME	DATE DE DÉBUT
Marché Résidentiel	
Novoclimat	
• volet unifamilial	2003
• volet logements sociaux et privés	2004
Service d'analyse énergétique ¹	2003
Éconologis ¹	2003

5
6
7

Note 1 : Les programmes « Service ÉnerGuide pour les maisons » et « Ménages à budget modeste » portent dorénavant les noms de « Service d'analyse énergétique » et « Éconologis ».